

# COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD



ATELIER SUR LA PREPARATION DES PROJETS BANCABLES POUR  
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA COOPERATION  
TRANSFRONTALIERE, ORGANISE A N'DJAMENA-TCHAD, A L'HOTEL  
RADISSON BLU LES 19 et 20 NOVEMBRE 2018

**Thème: Expérience de la CBLT en matière  
d'élaboration des projets bancables**

**Présenté par Ali Abdoulaye TRAORE**

**Chef de Division Coopération et Projets (CBLT)**



# PLAN DE L'EXPOSE

Introduction

- I. Différentes étapes relatives à l'élaboration des projets bancables
- II. Inventaire des projets passés, en cours et futurs de la CBLT et faiblesses de ces projets
- III. Les défis du Lac Tchad
- IV. Présentation du PDACCLT de la CBLT

Conclusion

# INTRODUCTION



Depuis la fin des années 2000, la CBLT a amorcé un processus de consolidation en se réorganisant, en définissant une vision (Vision 2025), une stratégie (Programme d'Action Stratégique - PAS), en adoptant des principes communs de gestion de l'eau (Charte de l'Eau et ses Annexes) et en travaillant à consolider la gestion de l'information environnementale à travers différents projets.

Pour répondre à ce défi précité, la CBLT, avec l'appui de la Banque Mondiale et en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD) a préparé le Plan de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique du Lac Tchad (PDLT) pour la période 2016-2025.

Créée le 22 Mai 1964 par la Convention de Fort-Lamy, Capitale du Tchad (actuelle N'Djaména), la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) comprend les Etats suivants : Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad, Lybie et RCA. La CBLT a pour mission de gérer de façon durable et équitable les eaux du Lac Tchad, dans un souci de promouvoir l'intégration régionale pour un développement durable et de préserver la paix et la sécurité entre les pays membres.

# INTRODUCTION (suite)

L'objectif principal de ce plan est qu'en sus de la restauration de la paix et de la sécurité, il y a un besoin impérieux de transformer le Lac Tchad en un pôle de développement rural régional par excellence.

Les pays d'Afrique ont tous adhéré à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cependant, ils sont tous confrontés à des difficultés de mobilisation de financements.

Pour y parvenir, il est indispensable qu'ils maîtrisent les différents mécanismes et sources de financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques, les procédures, les modalités d'accès et les types de projets éligibles. L'élaboration des projets bancables varient d'un partenaire à un autre.

# I. LES DIFFERENTES ETAPES RELATIVES A L'ELABORATION DES PROJETS BANCABLES

- Rédaction du Plan Quinquennal d'Investissement (PQI)
- Organisation de la Table Ronde de Bologne
- Elaboration des fiches des projets par les Experts de la CBLT et ceux des pays membres de cette organisation
- Elaboration des notes conceptuelles des projets
  - Rédaction des contextes de réalisation des projets: Où? Pourquoi? Quand? Depuis quand? Avec qui? A quelle fin?
  - Objectif global et objectifs spécifiques des projets
  - Composantes
  - Résultats attendus
  - Stratégie de mise en œuvre
  - Dispositif de suivi-évaluation
- Budget.

## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS

**2.1** Depuis sa création, la CBLT a élaboré beaucoup de projets de développement dont certains ont été intégralement exécutés, d'autres sont en cours d'exécution, d'autres encore sont en perspective d'être lancés.

### **Quelques projets déjà exécutés (passés):**

- ✓ Le Programme d'Appui à l'Initiative du Bassin du Lac Tchad (PAIBLT), sur financement de la BAD;
- ✓ Le Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad (PRODEBALT) sur financement de la BAD;
- ✓ Le Projet de Mise en Œuvre du Plan de Gestion de l'UICN-Komadugu-Yobe;
- ✓ Le Projet Inversion des tendances à la dégradation par le Fonds pour l'Environnement Mondial;
- ✓ Le Projet Préservation du Lac Tchad: Contribution à la Stratégie de Développement du Lac par la Coopération Française.

## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS (suite)

### **Les projets en cours d'exécution sont:**

- ✓ Le Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-Ecologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT) sur financement de la BAD, contenant quelques sous projets:
  - Le Projet SOS Eléphants du Tchad (Convention entre CBLT/ASELT) à travers le PRESIBALT;
  - Le Projet Biosphère et Patrimoine du Lac Tchad (BIOPALT), Convention entre CBLT/UNESCO à travers le PRESIBALT en vue de la création des réserves de biosphère dans le bassin et son classement comme patrimoine mondial de l'UNESCO;
- ✓ Le Programme d'Urgence de Développement Prioritaire pour les Jeunes et Couches Vulnérables dans la Région du Lac Tchad (PURDEP);
- ✓ Le Projet "Appui à la CBLT pour la Gestion des Ressources en Eau Souterraines" par le BGR;
- ✓ Le "Projet Pilote d'Adaptation au Changement Climatique" matérialisant l'Appui de la GIZ à la CBLT dans la Stratégie d'Adaptation au Changement Climatique.

## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS (suite)

### Les projets en perspective (futurs) sont:

- ✓ Le Projet d'appui à la Réinsertion Socio-Economique des Groupes Vulnérables (PARSEBALT), sur financement de la BAD;
- ✓ Le Projet d'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes dans le Bassin du Lac Tchad, dans le cadre du PRESIBALT/BAD;
- ✓ Le Projet Régional pour la Conservation et le Développement Durable du Lac Tchad: Renforcer la Coopération Transfrontalière et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin du Lac Tchad, à travers le PRESIBALT, (FEM/BAD);
- ✓ Le Projet "Amélioration de la Gestion du Lac Tchad par le Renforcement de la Résilience aux Changements Climatiques et la Réduction du Stress des Ecosystèmes", (FEM/PNUD);
- ✓ Le Projet Suivi Hydrologique Spatial du Bassin, sur financement de l'AFD;
- ✓ Le Projet "Gestion des Ressources en Eau Appliquée dans le Bassin du Lac Tchad", avec l'appui de la GIZ;
- ✓ Le Plan de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, avec l'appui de la Banque Mondiale;
- ✓ Le Projet ONU-Habitat "Initiative du Lac Tchad sur la Sécurité Humaine et le Développement Communautaire Durable";
- ✓ Le Projet Adaptation dans les Bassins Transfrontaliers en Afrique, en cofinancement AFD et Fonds Vert Climat;
- ✓ La Stratégie Régionale d'Adaptation au Changement Climatique;
- ✓ La Stratégie Régionale pour la Stabilisation, le Rétablissement et la Résilience des Zones du Bassin du Lac Tchad touchées par Boko Haram.



## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS (suite)

### 2.2 Faiblesses ou limites des projets

Les enseignements tirés des projets récents déjà exécutés et de ceux en cours d'exécution, financés par les partenaires au développement, montrent que la mise en œuvre de ces projets est souvent perturbée voire paralysée du fait des faibles décaissements qui ont pour conséquence la non atteinte des résultats attendus.

Ces faiblesses ou limites constatées aussi bien dans la phase de la préparation, dans celle de la mise en œuvre que dans la phase de gestion desdits projets se présentent comme suit:

## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS (suite)

### ✓ **Faiblesses dans la phase de préparation**

- Niveau de préparation insuffisant;
- Niveau intellectuel des acteurs de terrain disparate et insuffisant;
- Faible implication et désintéressement des autorités locales.

## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS (suite)

### ✓ **Faiblesses dans la mise en œuvre des projets**

- Faible impact des projets sur les bénéficiaires;
- Obstacles administratifs dans la mise en œuvre et manque de volonté pour venir à bout de ces obstacles particulièrement dans le domaine de la passation des marchés;
- Faiblesses des capacités institutionnelles à tous les niveaux;
- Niveau intellectuel des acteurs de terrain disparate et insuffisant;
- Environnement opérationnel insécurisé;
- Faible implication et désintéressement des autorités locales.

## II. INVENTAIRE DES PROJETS PASSES, EN COURS ET FUTURS DE LA CBLT ET FAIBLESSES DE CES PROJETS (fin)

- ✓ **Faiblesses dans la gestion financière**
  - Complexité des procédures de financement;
  - Faibles décaissements;
  - Capacité de gestion financière limitée.

# III. LES DEFIS DU BASSIN DU LACTCHAD

## 3.1 RISQUES CLIMATIQUES

Les principaux phénomènes climatiques extrêmes qui sévissent dans le Bassin du Lac Tchad sont essentiellement liés aux précipitations, aux températures et aux vents. Les principaux aléas sont : les sécheresses, les inondations, les températures extrêmes, les vents violents et les tempêtes de sable. Ces facteurs entraînent aussi les risques tels que l'érosion, les feux de brousse, les attaques acridiennes. Les invasions acridiennes sont favorisées par la succession des années enregistrant des conditions climatiques plus humides dans la zone hyper aride du Bassin. Selon l'analyse de la variabilité et des changements climatiques observés ou projetés, la tendance de ces phénomènes est à l'augmentation.

# III. LES DEFIS DU BASSIN DU LACTHAD (suite)

## 3.2 CHANGEMENT CLIMATIQUE FUTUR

L'étude réalisée par la GIZ et la CBLT (2015) confirme les résultats des projections faites dans le cadre de la deuxième communication des pays sur le changement climatique : la dynamique Nord-Sud des isohyètes a été prédite. La ligne végétative 120 jours connaîtra une descente vers le sud du fait de sa dépendance de la température, de l'évapotranspiration et des précipitations. Selon le premier scénario réalisé, d'ici la fin du siècle, 70 960 km<sup>2</sup> de terres actuellement cultivables perdront leur potentialité agricole. Tandis que selon le scénario 2, d'importantes étendues du territoire du bassin seront classifiées comme à faible potentialité agricole. En effet, à cause de migration progressive vers le sud de la ligne 120 jours, environ 135 150 km<sup>2</sup> des terres actuellement cultivables connaîtront des conditions climatiques qui ne permettront pas le développement d'une agriculture sans adaptation.

### III. LES DEFIS DU BASSIN DU LACTHAD (suite)

Aucune différence significative de l'augmentation des températures ne sera constatée selon les scénarios réalisés avant la fin de la décennie 2030. Mais, à partir de cette date, la différence de variation entre les scénarii sera prononcée. Ainsi, certains scénarios prévoient une augmentation de la température relativement plus faible. Selon lesdits scénarios, les températures moyennes annuelles auront augmenté d'environ 2°C, avec 0,5°C de plus ou de moins selon la zone climatique. Selon d'autres scénarii, les températures augmenteront plus rapidement au début des années 2040, ce qui mènera à une élévation totale de 3°C (premier scénario) et 4°C (deuxième scénario) en 2099. La hausse prévue par ces scénarii respecterait le schéma de la variation spatio-temporelle observée entre 1973 et 2013 : augmentation de la température maximale en automne et en printemps et augmentation de la température minimale en été et en hiver.

# III. LES DEFIS DU BASSIN DU LAC TCHAD (fin)

## 3.3 CROISSANCE DE LA POPULATION

La démographie du Bassin du Lac Tchad est globalement mal connue et cette méconnaissance s'explique par:

- La variabilité de l'environnement;
- La mobilité des populations;
- La grandeur de l'espace transfrontalier.

Trois sections ou tranches de la répartition de la population peuvent attirer notre attention:

1. Dans un rayon de 100 km, correspondant aux parties insulaires (Cameroun-Nigéria-Tchad), on a une démographie d'environ 2 millions;
2. Dans la bande de 300 km correspondant aux aires de commercialisation, on peut dénombrer environ 13 millions d'habitants;
3. Dans le Bassin Conventionnel, on dénombre globalement environ 47 millions de populations.

En terme de densité, nous avons environ 50 habitants/km<sup>2</sup>. Le taux de croissance démographique est de 3,2% par an. **Ce qui donne un solde migratoire global positif.**



## IV. PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU LACTCHAD

- Initiative portée par la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et les pays membres (Cameroun, Lybie, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, Tchad)
- Préparé avec le soutien de la Banque mondiale, en coordination avec l'Agence française de développement (AFD).
- validé par le Conseil des ministres extraordinaire de la CBLT du 13 novembre 2015 en vue d'être présenté par la CBLT et ses États membres lors de la COP 21.

## IV. 1. ENJEUX DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU LAC TCHAD

- **Enjeux et orientation du PDACCLT**
- des enjeux hydrologiques (variabilité du climat) ;
- écologiques (richesse et vulnérabilité de l'écosystème),
- socio-économiques (production de ressources alimentaires et monétaires, emploi),
- de gouvernance (articulation entre politiques régionale et nationales ; entre politiques sectorielles)  
et politiques (sécurité ; gestion de l'incertitude)

## IV. 2 OBJECTIF DU PDACCLT

Faire du lac Tchad un pôle rural du développement régional capable de contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire, à l'emploi et à l'inclusion sociale des jeunes, en améliorant les conditions de vie des populations de ses rives et de ses îles de façon durable ainsi que la résilience d'un système caractérisé par une forte croissance démographique, une forte variabilité hydrologique et l'incertitude climatique

## IV.3 OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PDACCLT

Pour ce plan, il existe Sept (07) objectifs:

- **Appuyer les producteurs et les filières** : il est question d'augmenter la production de nourriture et l'emploi, et ainsi de permettre au lac d'accroître sa contribution à la sécurité alimentaire et à la stabilité régionale
- **Sécuriser l'accès aux ressources naturelles, la prévention et la gestion des conflits**: il est question de permettre à ce socio-écosystème du lac de résister à la pression exercée par la croissance démographique et la variabilité climatique et d'augmenter encore sa contribution au développement régional

## IV. 3 OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PDACCLT (suite)

- **Faciliter les transports et les échanges:** le lac Tchad demeure handicapé par un enclavement interne et externe qui freine la valorisation de ses productions agricoles et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants
- **Améliorer les conditions de vie par des investissements publics :** dans les quatre pays, des indicateurs d'accès aux services de base nettement inférieurs à des moyennes nationales déjà très basses, et que des progrès en la matière seront favorables à la valorisation du potentiel du lac et au renforcement de la résilience des sociétés riveraines

## IV.3 OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PDACCLT (suite)

- **Préserver le capital environnemental du lac**, y compris contribuer à freiner l'une des croissances démographiques les plus fortes du monde par des actions dans le lac et son bassin amont, car il constitue le fondement de l'efficacité du système ;
- **Mieux gérer les ressources en eau à l'échelle du bassin**: la gestion régionale est restée jusqu'à présent largement inopérante et où l'augmentation de la demande en eau impose une gestion concertée de la ressource cela implique aussi une réponse régionale aux risques de pollution (agricole, urbaine, industrielle ou par les hydrocarbures) qui menacent à présent le lac Tchad

## IV.3 OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PDACCLT (suite et fin)

- **Diffuser l'information, améliorer la connaissance et le suivi du milieu:** la mise en œuvre d'un pilotage plus efficace du développement, à partir d'options clairement identifiées, suppose de disposer de connaissances plus précises sur le fonctionnement écologique et socio-économique de cet espace

Cela suppose aussi que la CBLT puisse mieux mobiliser et partager l'information disponible, afin de faciliter des processus de participation impliquant le maximum de parties prenantes

## IV.4 MISE EN ŒUVRE DES MESURES PROPOSEES PAR LE PDACCLT

Pour y parvenir, la mise en œuvre des mesures proposées dépend:

Aussi bien des quatre (04) États riverains au Lac Tchad que de la République Centrafricaine et de la Libye, des pouvoirs locaux (collectivités locales ou pouvoirs coutumiers), de la société civile et de la CBLT, en fonction des projets mis en œuvre.



## IV.5 MONTANT DU PDACCLT

- Le montant du Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad est d'environ 916 millions d'euros pour 2016-2025.

# CONCLUSION

La présente communication vise à renforcer les ripostes des pays membres de la CBLT pour rendre le financement de la lutte contre le changement climatique plus accessible et plus efficace.

Il revient aux Gouvernements et aux bailleurs de fonds extérieurs de mieux coordonner ce financement, conformément aux principes internationaux de l'efficacité de l'aide adoptés depuis plusieurs décennies.

L'on espère que la ratification dans un proche avenir de la Charte de l'Eau par les deux parlements des Etats membres de la CBLT (Lybie et République Centrafricaine) qui ne l'ont pas encore fait, permettra la mise en œuvre de cette charte.

Par voie de conséquence, tous les Etats membres de la CBLT avec l'appui de celle-ci pourront ainsi accéder aux ressources des fonds sous la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en soumettant pour financement des projets bancables dont la mise en œuvre pourrait induire un impact positif sur l'ensemble de la population du Bassin du Lac Tchad.



**Merci pour votre bien aimable attention.**